

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des Articles 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

L'établissement de réadaptation AIN OULMENE Informe l'ensemble des soumissionnaire ayant répondu à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/2025 portant fourniture de denrée alimentaire au profit de: l'Établissement de réadaptation AIN OULMENE en : Lot n°01 : Alimentation Générale , Lot n°02 : lait et dérivés , Lot n°03 : Fruits et Légumes fraîches , Lot n°04 : Viandes rouges Fraîches, Lot n°05 : Farine panifiable , Lot n°06 : Œufs, Lot n°07 : Viandes blanches Fraîches, Lot n°08 : Poissons frais , Lot n°09 : Pâtes .

qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement aux entreprises suivante comme suit :

L'analyse des offres conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants:

ENTREPRISE	LOT	Montant Maximum de l'Offre En TTC	Observation
FARID MERAD N° NIF : 172 194 000 896 125 01901	Lot n° :01	28.122.606.80 DA	Moins disant
SARL AL ASSIL ALIMENTAIRE N° NIF : 001 435 072 691 143	Lot n° :02	11.044.856.60 DA	Moins disant
GRINE KHALED N° NIF : 187 430 301 089 166 04301	Lot n° :03	14.983.738.00 DA	Moins disant
EURL HRIMEL LITAGHDIA N° NIF : 002 226 034 398 374	Lot n° :04	12.605.500.00 DA	Moins disant
AGRODIV – LES MOULINS HODNA – MSILA- N° NIF : 099 843 032 204 488 19025	Lot n° :05	4.160.000.00 DA	Offre unique
EPIC OFFICE NATIONALE DES TRAVAUX EDUCATIFS N° NIF : 000 016 001 335 810	Lot n° :06	3.570.840.00 DA	Moins disant
KHAMEDJ FAYCEL N° NIF : 187 192 802 080 126 01903	Lot n° :07	10.531.500.00 DA	Moins disant
GHEDJATI AMAR N° NIF : 169 190 102 216 166 01900	Lot n° :08	1.926.610.00 DA	Moins disant
FARID MERAD N° NIF : 172 194 000 896 125 01901	Lot n° :09	2.818.740.00 DA	Moins disant

Les Soumissionnaires désirant connaître des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher aux services de l'économat de l'Établissement de réadaptation AIN OULMENE Au plus tard trois(03) jours à compter de la date de la première publication de cet avis.

Conformément aux dispositions de les Articles 82 et 182 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés du wilaya de setif, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale.